

Présentation de la prestation

Le dispositif Compétences de Base Professionnelles (CBP) de la Région Ile de France propose 3 parcours pour favoriser l'accès à l'emploi et la formation pré-qualifiante/qualifiante des publics ayant besoin de développer les compétences de base dont la communication en français.

Publics :

Le programme est ouvert aux demandeurs d'emploi sans distinction d'âge, de sexe ou de statut.

Les publics prioritaires sont :

- Les demandeurs d'emploi sans qualification ou de premiers niveaux de qualification selon la nomenclature du 09/01/2019 (niveaux 3 et infra 3) et les niveaux 4 ou 3 non identifiables (sans équivalence de diplôme en France)
- Les demandeurs d'emploi en situation de handicap - *Des aménagements spécifiques pourront être proposés pour les personnes qui en ont besoin afin d'ajuster au mieux l'accueil et le déroulement de la formation*
- Les salariés des structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) ;
- Les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
- Les demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers considérés prioritaires au titre de la politique de la ville ;
- Parents ayant interrompu leur activité professionnelle pour élever leurs enfants et désirant la reprendre ;
- Les bénéficiaires du dispositif régional d'accompagnement à VAE ;
- Les personnes sous-main de justice.

Prérequis

- Aucun sur le niveau à l'entrée en formation des parcours 1 et 2 – Le parcours est individualisé.
- Être inscrit en tant que demandeur d'emploi
- Être titulaire d'un numéro de sécurité sociale

Objectifs

- Développer, renforcer les savoirs de base en lien avec le projet professionnel
- Elaborer, consolider son projet professionnel
- Faciliter l'accès à la qualification et à l'emploi
- Parcours 1 et 2 : Inscription possible sur une certification : CLEA, DILF, DELF, DCL, DCL PRO, PRAP, PSC1 ou SST)
- Parcours 3 : Titre professionnel (APH ou ADVF)

Durée de la formation : Elle est individualisée

Parcours	Durée centre	Rythme hebdomadaire	Stage Entreprise
Parcours 1	40 à 300 h	21 h maxi	4 semaines maxi
Parcours 2	40 à 250 h		
Parcours 3 « ADVF » ou « Propreté »	350h à 750h	Temps plein	4 semaines

Taux de satisfaction des bénéficiaires

En 2021, 95% des publics sont satisfaits ou très satisfaits du contenu de la formation (357 retours sur les questionnaires de satisfaction)

Contenus

Le dispositif propose 3 parcours qui permettent le renforcement des compétences de base à partir de la carte des compétences de la Région IDF : Communication (français à visée professionnelle), Projet professionnel, NTIC, Raisonnement logique et mathématique, Techniques de recherches de stage et d'emploi, immersion en entreprise...

De manière plus spécifique :

Parcours 1 : Compétences et projet professionnel

Préparation à l'emploi, à la formation pré-qualifiante/qualifiante, travail sur le projet professionnel, identification des expériences professionnelles y compris pour les publics infra A1.1. Ce parcours permet la préparation des compétences en amont du socle CléA.

Parcours 2 : Accès emploi-formation

Préparation à l'emploi, à la formation pré-qualifiante /qualifiante. Ce parcours permet le développement de compétences liées au socle CléA en articulation avec la Carte des Compétences Région.

Parcours 3 : Titres professionnels ADVF ou APH

Accès à l'emploi par l'obtention d'un Titre professionnel de niveau 3, dans les secteurs de :

- **Aide à la personne :** Assistant de vie aux familles
- **Hygiène & Propreté :** Agent de Propreté et d'Hygiène

Le parcours 3 intègre un apprentissage de la langue française contextualisé au secteur visé et la présentation au titre visé.

Cette action est soutenue par



Modalités pédagogiques

- Rythme Parcours 1 & 2 : 21 h hebdo maxi en centre
- Formation hybride : Alternance présentiel / distanciel
- Stage entreprise 4 semaines maximum
- Suivi individualisé et accompagnement à la recherche de solutions
- Le programme s'inscrit dans la logique de l'approche par compétences
- Formation où « l'on apprend en faisant » par des mises en situations concrètes de la vie professionnelle et quotidienne

Coût de la formation

- Le coût de la formation est entièrement pris en charge par la Région Ile de France et le Fonds Social Européen (FSE).
- Cette formation ouvre droit à une rémunération selon le statut du candidat.

Lieux de réalisation

- Cergy
- Pontoise
- Garges les Gonesse
- Aulnay-sous-Bois

Informations / Renseignements

contact.cbp8@gidef.fr

01 82 30 37 49

Madame Lorenza CLERIMA

Assistante administrative

Modalités d'évaluation

- **Diagnostic d'évaluation initiale** : Celui-ci permet de déterminer les besoins et co-définir le parcours de formation individualisé ;
- **Bilans intermédiaire et final** permettent d'évaluer les compétences développées et d'ajuster si besoin le contenu de formation et définir le plan d'action
- Les évaluations sont effectuées à partir du Référentiel Carte des Compétences Région Ile de France

Modalités d'inscription

1. Prescription par le Conseiller Pôle emploi ou autre structure, qui procède à l'inscription via « Oriane FormPro » ;
2. Inscription sur notre site en utilisant notre formulaire en ligne :



3. Inscription possible via courriel ou téléphone

Toutes les informations sont sur [notre site Internet](#)

Gidef.org

Délai d'accès à la formation

L'entrée en formation a lieu 4 semaines maximum après l'information collective.

Nos partenaires :



Mandataire

